

En communion

Les Églises locales et paroisses sont invitées à porter le Synode national dans la prière, en particulier lors du dimanche qui le précède, soit le 17 octobre prochain.

La prière les uns pour les autres, la prière de l'Église est précieuse. Elle manifeste que ce qui nous lie est une fraternité et sororité donnée par un Autre que nous-même. La prière est appel à Dieu pour inspirer l'imagination des membres du synode, permettre un dialogue en vérité dans le respect de tous, accompagner ses délibérations, et prendre des décisions éclairées par l'Esprit saint.

De même, chaque session du Conseil national s'ouvre par un temps de partage de nouvelles, qui permet de porter ensuite dans la prière les membres de notre Église et les situations évoquées.

La prière met ainsi chacune et chacun à sa juste place : à l'écoute d'une Parole qui éclaire, relève et met en route. Si nous tenons le gouvernail, c'est l'Esprit saint qui gonfle les voiles, et nous naviguons grâce à lui.

Qu'il nous soit en aide !

Emmanuelle Seyboldt

● Synode national : soirée ouverte

La deuxième session du Synode national 2021 se tiendra du 22 au 24 octobre au Lazaret. Le Conseil a mis la dernière main aux préparatifs. Cette session est électorale et verra le renouvellement de l'ensemble des Conseils et Commissions qui dépendent du Synode national. Le Conseil se réjouit de pouvoir vivre enfin un synode avec des délégués physiquement présents, pour un débat qui s'annonce riche sur le thème « *Écologie, quelle(s) conversion(s) ?* ». Le vendredi 22 octobre, une table-ronde permettra d'entrer dans le sujet. Elle sera ouverte à tous et en direct sur le web. Il suffit de s'inscrire.

● Loi confortant le respect des principes de la République

Les décrets tardent à paraître et un dialogue étroit a lieu avec le Bureau des Cultes, au sein du Ministère de l'Intérieur. Jean-Daniel Roque, conseiller juridique de notre Église, informe régulièrement le Conseil de l'avancement de ce dialogue. À ce jour, il est encore difficile de savoir de quelle manière l'organisation de notre Église sera impactée par cette loi.

● Suivi de projets

Le Conseil a dit sa joie aux échos du Grand KIFF. Il a eu lieu et a réuni 500 personnes, sans cluster ! Un très grand bravo et merci à toute l'équipe d'organisation sous la direction de la pasteur Christine Mielke. Un bilan approfondi aura lieu au Conseil de décembre.

Le Conseil a repris les éléments transmis par le Service national de catéchèse et poursuivi l'élaboration d'un nouveau cahier des charges.

Dans la poursuite de la réflexion du mois de juin, une mission exploratoire autour de la musique a été créée pour trois mois, afin de faire travailler ensemble tous les acteurs intéressés à ce sujet, en particulier la coordination évangélisation – formation et notre Église sœur en Alsace-Lorraine, l'UEPAL.

● Commission de liturgie

Le Conseil national a fait un point d'étape avec le pasteur Jean-François Breyne, président de la commission de liturgie. Les orientations fondamentales ont été présentées au Conseil qui en a débattu avec beaucoup d'intérêt et d'engagement. Ce chantier ouvert renforcera notre communion luthérienne et réformée.

● Rentrée et sortie du Conseil national

La session « de rentrée » du Conseil national a été aussi, du fait des bouleversements de l'agenda dus au Covid, la dernière pour ses membres. Un bilan a été effectué pour ces quatre années bien perturbées. Ce fut l'occasion de rendre grâce pour l'engagement de tous. Un temps similaire a été vécu avec la Commission des Ministères, avec un travail sur le nouveau sujet synodal « Mission de l'Église et ministères ».